Approvisionnement collaboratif fédéral-provincial-territorial

Institut canadien d'approvisionnement et de gestion du matériel
5 juin 2017

Bureau des petites et moyennes entreprises et de l'engagement stratégique
Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)

Objectif

- Informer et sensibiliser les experts en gestion des achats et du matériel sur le programme de l'approvisionnement collaboratif fédéral-provincial-territorial (FPT) et les initiatives connexes

Lettre de mandat de la ministre de SPAC

« L'amélioration des partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations municipales est essentielle pour offrir de vrais changements positifs aux Canadiens, comme nous l'avons promis. »

« Moderniser les pratiques en matière d'approvisionnement de façon à ce qu'elles soient plus simples et moins lourdes sur le plan administratif, mettre en œuvre un contrôle moderne et adopter des pratiques qui appuient les objectifs de notre politique économique, y compris l'approvisionnement écologique et social. »

- Justin Trudeau
Premier ministre du Canada

Contexte

- Le décret du Conseil approuvé en février 2015 permet aux provinces et aux territoires d'utiliser les instruments et les services d'approvisionnement de SPAC (c.-à-d. offres à commandes et arrangements en matière d'approvisionnement).
- En 2014-2015 et en 2015-2016, les administrateurs généraux FPT des travaux publics, lors de leur réunion annuelle, et le Sous-comité des SMA sur l'approvisionnement se sont entendus pour devancer le programme collaboratif d'approvisionnement FPT.
- Pourquoi? Un montant de 200 milliards de dollars est consacré à l'approvisionnement au Canada à tous les ordres de gouvernement. De ce montant, 21 milliards proviennent du Programme des approvisionnements et il n'y a que quelques experts en approvisionnement dans l'ensemble du Canada.
- L'étude sur l'approvisionnement collaboratif par les provinces et les territoires réalisée par KPMG et achevée en avril 2015 a cerné 12 produits offrant des possibilités (c.-à-d. fournitures de bureau, véhicules, carburants, matériel informatique et services professionnels), et les résultats ont été transmis à l'ensemble des provinces et des territoires.
- Services partagés Canada (SPC) a reçu l'approbation du décret qui permet de partager ses instruments d'achat avec les provinces et les territoires en juillet 2015.

L’approvisionnement public au Canada

- Diverses estimations suggèrent que les dépenses publiques en matière d’approvisionnement contribuent grandement à l’économie canadienne, correspondant à **au moins 200 milliards de dollars** par année. Le montant variera en fonction de l’année et des catégories considérées (transfert social et capital fixe).

- Les municipalités, les établissements d’enseignement supérieur, les écoles et les hôpitaux (MESSS) sont responsables de la majorité (environ de **70 à 80 %**) de l’approvisionnement public au Canada, suivie en parts égales par le gouvernement fédéral et provincial/territorial (de **10 à 15 %**).

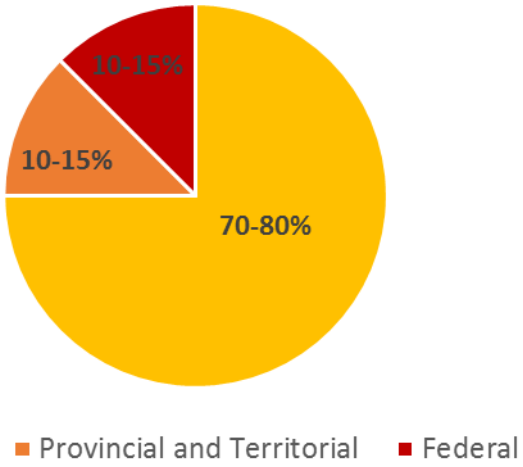

Sources : OCDE et Brenda Sweck (2015), McCarthy Tetrault (2014), les services de KPMG (2015)

Qu’est-ce que l’approvisionnement collaboratif FPT?

- Il s’agit d’un programme fédéral qui permet à la province ou au territoire et à leurs secteurs MESSS respectifs d’utiliser les instruments d’achat de SPAC – c.-à-d. les offres à commandes (OC) et les arrangements en matière d’approvisionnement (AMA).
- Le pouvoir d’utiliser les instruments d’achat est autorisé par l’intermédiaire d’ententes-cadres d’utilisation entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires.
- Les provinces et les territoires qui ont signé une entente-cadre d’utilisation doivent aussi indiquer les instruments d’achat auxquels ils souhaitent participer.
- Une fois qu’un statut d’utilisateur autorisé leur a été accordé, les provinces et les territoires et leur secteur MESSS peuvent commencer la publication de commandes subséquentes à des OC et à des AMA fédéraux.

Pourquoi l'approvisionnement collaboratif FPT?

Avantages pour le gouvernement :

- Le recours au pouvoir d'achat conjoint FPT/MESSS pour obtenir de meilleurs prix et modalités
- La réduction des coûts administratifs et juridiques pour tous, en raison de la simplification des instruments d'achat (c.-à-d. 1 et non 13)
- L'adoption de pratiques d'identification opérationnelles normalisées (comme celles proposées par le répertoire de numéros d'entreprise) pour établir une concordance entre les renseignements d'affaires et l'identité des activités entre les administrations
- L'échange de renseignements d'affaires et de pratiques exemplaires : une approche réactive transformée en un approvisionnement stratégique

Avantages pour les entreprises :

- Mise à profit des relations existantes pour accroître le volume de ventes
- Établissement de partenariats pour étendre vos activités
- Réduction des frais administratifs (une seule proposition d'approvisionnement plutôt que plusieurs)
- Diversification des risques en augmentant le nombre de clients

Projet pilote : Fournitures de bureau

- Le 27 janvier 2017, la ministre Judy Foote annonce le progrès de l'approvisionnement collaboratif à l'échelle des provinces et des territoires et du secteur MESSS.
- Première validation de principe – Les fournitures de bureau ont été mises en ligne le 1er juin 2016 et l'Île-du-Prince-Édouard a commencé à utiliser cet instrument le 11 octobre 2016. L'Île-du-Prince-Édouard estime économiser de 20 à 30 %; elle a reçu de meilleures conditions : elle achète d'une petite ou moyenne entreprise et elle reçoit un meilleur service et le meilleur rapport qualité-prix.
- À partir de mai 2016, les utilisateurs autorisés des provinces et des territoires pourront consulter les listes de prix des OC et passer une commande subséquente au moyen de l'application Web sécurisée des AMA.
- Le 21 décembre 2015, des fournisseurs de fournitures de bureau ont été consultés et la réponse a été favorable. La demande d'offre à commandes (DOC) des fournitures de bureau a été publiée sur le site Achatsetventes.gc.ca.
- En août 2015, SPAC a transmis son OC actuelle pour les fournitures de bureau aux provinces et aux territoires.

Où en sommes-nous?

- Les provinces et les territoires doivent obtenir l'approbation du Cabinet pour utiliser les instruments d'achat de SPAC et doivent signer l'entente-cadre d'utilisation de SPAC.
- Neuf provinces et territoires (l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, Terre-Neuve-et-Labrador, le Nunavut et l'Alberta) ont signé officiellement des ententes-cadres d'utilisation. On s'attend à ce que deux autres provinces (le Manitoba et la Saskatchewan) signent des ententes-cadres d'utilisation d'ici la fin de l'été 2017. **Les ententes-cadres d'utilisation créent la possibilité pour le secteur MESSS d'utiliser les liens existants des provinces et des territoires afin d'avoir accès à des fournisseurs, des instruments d'achat, des prix et des modalités.**
- Le Québec et la Colombie-Britannique ont actuellement un obstacle juridique et, par conséquent, ne peuvent pas participer pour l'instant.
- À la réunion de septembre 2016 à Moncton, les sous-ministres des provinces et des territoires en matière d'approvisionnement ont émis des commentaires très positifs sur cette approche collaborative et les progrès réalisés jusqu'à maintenant.

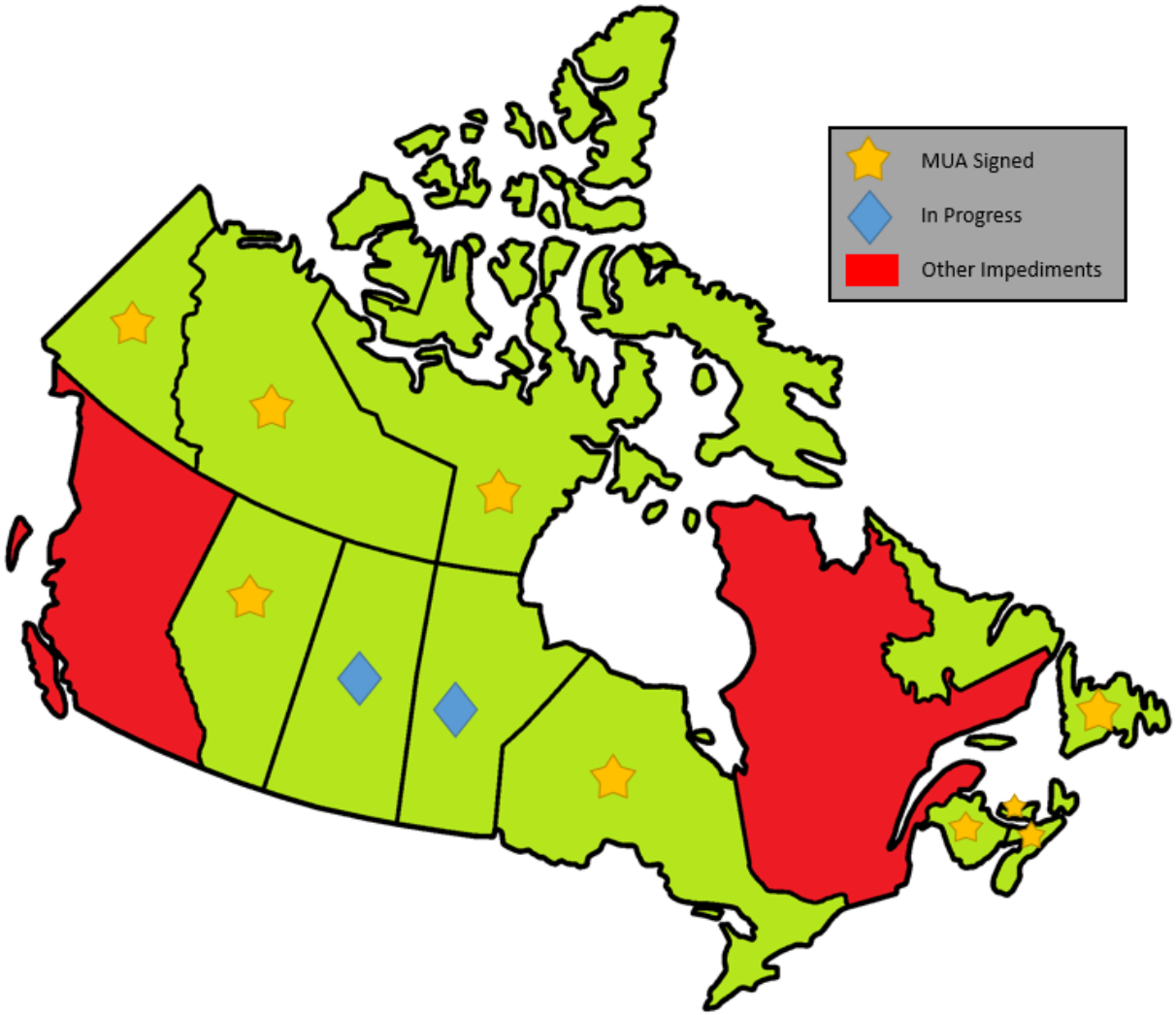
MUA Signed
In Progress
Other Impediments

Sommaire des progrès

Provinces et territoires	Entente-cadre d'utilisation signée	Approvisionnements collaboratifs FPT															
		E. German	L. Rouillard	A. Roman	L. Rouillard	L. Rouillard	A. Roman	E. German	L. Rouillard	A. Roman	E. German	E. German	E. German	E. German	E. German	E. German	B. Covington
		Fournitures de bureau	Pneus	Radios Motorola	Véhicules tout-terrain	Motoneiges	Radios bidirectionnelles numériques	Fournitures de laboratoire	Matériaux d'emballage	Unités d'abonné P25	Fournitures de produits chimiques	Papier (OC)	Équipement médical (OC concurrentielle)	Renouvellement des fauteuils de bureau (AMA)	Mobilier pour les postes de travail	Équipement de conditionnement physique	Imagerie documentaire
		1 juin 2016 :	1 novembre 2016 :	28 novembre 2016 :	20 janvier 2017 :	12 janvier 2017 :	(Avril 2017)	(Avril 2017)	23 mars 2017 :	(Mai 2017)	(À la fin de l'automne 2017)	(Automne 2017)	(Février 2018)	(Hiver 2018)	(Printemps 2018)	(Printemps 2018)	(Janvier 2017)
N° NAS G		N7510	N2610	N5820	N2320	N2350 (1 de 5)	5820	6640	8115			N7530MB	N6515	N7110	N7110	N7810	D312A
Date de publication des OC et des AMA		1-juin-16	30-nov.-16	16-déc.-16	15-févr.-17	15-févr.-17	19-avr.-17	19-avr.-17	19-avr.-17								
État de l'entente-cadre d'utilisation		**Terminé**	**Terminé**	**Terminé**	**Terminé**	**Terminé**	**Terminé**	**Terminé**	**Terminé**	**Critères d'évaluation des soumissions**	**DOC (Mai)**	**DOC (Juin 2017)**					**AMA existants**
Î.-P.-É.	✓ 7-juin-16	Terminé le 1er juin 2016		Confirmé 4-avr.-17			Confirmé 22-sept.-16	Confirmé 22-sept.-16		Confirmé 22-sept.-16	Confirmé 13-févr.-17	Confirmé 23-nov.-16	Confirmé 23-nov.-16	Confirmé 23-nov.-16	Confirmé 23-nov.-16	Confirmé 23-nov.-16	Confirmé 23-nov.-16
N.-B.	✓ 29-août-16		Confirmé 22-sept.-16	Terminé 15-févr.-17	Confirmé 22-sept.-16	Confirmé 22-sept.-16	Confirmé 22-sept.-16	Confirmé 22-sept.-16		Confirmé 22-sept.-16		Confirmé 2-déc.-16	Confirmé 2-déc.-16	Confirmé 2-déc.-16	Confirmé 2-déc.-16	Confirmé 2-déc.-16	Confirmé 2-déc.-16
T.-N.-O.	✓ 24-juin-16		Confirmé 21-sept.-16	Confirmé 21-sept.-16	Confirmé 21-sept.-16	Confirmé 21-sept.-16	Confirmé 21-sept.-16	Confirmé 22-sept.-16	Confirmé 21-sept.-16	Confirmé 21-sept.-16	Confirmé 16-févr.-17	Confirmé 23-nov.-16	Confirmé 23-nov.-16		Confirmé 23-nov.-16		Confirmé 23-nov.-16
Yn	✓ 22-juil.-16		Terminé 16-févr.-17		Terminé 8-mars-17	Terminé 8-mars-17		Confirmé 21-sept.-16					?			?	?
N.-É.	✓ 12-oct.-16		Terminé À confirmer	Terminé 10 janvier 2017			Confirmé 27-sept.-16	Confirmé 27-sept.-16		Confirmé 27-sept.-16		Confirmé 29-nov.-16					Confirmé 7-févr.-17
ONT	✓ 29-nov.-16		Terminé 22-sept.-16							Confirmé 22-sept.-16	Confirmé 8-déc.-16		Intérêt possible				Confirmé 7-févr.-17
T.-N.-L.	✓ 1-déc.-16		Confirmé 22-sept.-16		Confirmé 22-sept.-16	Confirmé 22-sept.-16						À confirmer	À confirmer	À confirmer	À confirmer	À confirmer	À confirmer
Nun.	✓ 27-mars-17							Confirmé 21-mars-17									
Alb.	✓ 4-avr.-17	Confirmé 1-juin-16	Confirmé 27-sept.-16		Confirmé 27-sept.-16	Confirmé 27-sept.-16						Confirmé 24-nov.-16		Confirmé 24-nov.-16	Confirmé 24-nov.-16		Confirmé 24-nov.-16
Man.	Intéressés à signer l'entente-cadre d'utilisation – été 2017						À confirmer	À confirmer	À confirmer	À confirmer		À confirmer	À confirmer	À confirmer	À confirmer	À confirmer	À confirmer
Sask.	En cours de discussion - Été 2017									Intérêt		Intérêt		Intérêt	Intérêt		
Qc	En cours de discussion																
C.-B.	Obstacle en matière de politiques et de lois																
																Mise à jour	**5/11/2017**

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada

Détermination des instruments à mettre en commun

- Seize des biens et des services pour lesquels les provinces et les territoires souhaitent utiliser les OC de SPAC.
- La plupart des divisions responsables de biens et de services touchés ont tenu des consultations auprès de l'industrie avant de mettre au point des instruments d'achat
- SPAC a transmis des plans d'approvisionnement pour chacun des biens et des services, des plans de travail et un suivi pour tous les biens et les services à l'ensemble des provinces et des territoires afin d'assurer une compréhension commune.
- Les provinces et les territoires sont responsables de l'élaboration des liens Web vers les instruments d'achat collaboratif FPT de SPAC (y compris leur secteur MESSS); il s'agit d'un processus d'échange de liens normalisé de SPAC.
- L'application Web de l'offre à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement héberge les données des secteurs public et privé pour les OC et les AMA de SPAC. L'accès aux données privées exige une ouverture de session sécurisée au moyen d'une cléGC.
- En mai 2016, SPAC a lancé une page d'aperçu de l'application Web sur le site Achatsetventes.gc.ca; les fournisseurs, les autres ministères, les provinces et les territoires savent à quel moment les arrangements doivent être renouvelés; les provinces et les territoires peuvent ainsi prendre des décisions éclairées quant aux biens et aux services à venir – il s'agit d'une première pour SPAC.

Communiquer les changements aux parties intéressées

- Le Comité consultatif des fournisseurs (CCF) a été consulté à propos de l'approvisionnement collaboratif FPT/MESSS en juin 2016; les consultations se poursuivent, car plus de 50 organisations de fournisseurs ont été sondées pendant l'hiver 2017.
- Quatre réunions du sous-comité FPT des SMA ont eu lieu sur l'approvisionnement au cours de l'exercice 2016-2017.
- Quatre groupes de travail FPT des directeurs ont été créés (approvisionnement collaboratif, système d'approvisionnement électronique, mesures du rendement et ressources humaines).
- Vingt réunions du groupe de travail sur l'approvisionnement collaboratif des administrateurs FPT ont été tenues jusqu'à maintenant.
- Le premier cadre de référence sur l'échange de ressources humaines pour l'approvisionnement fédéral-provincial (Région de l'Ouest de SPAC et Service Alberta) a été signé.
- Le Conseil consultatif des clients (autres ministères fédéraux) – deux mises à jour fournies en 2016 et, par la suite, SPC a adopté l'entente-cadre d'utilisation de SPAC afin de s'entendre avec les provinces et les territoires sur l'approvisionnement en biens et services informatiques.

Autres avantages de la collaboration FPT

- La Région de l'Ouest de SPAC et le gouvernement de l'Alberta ont signé un protocole d'entente, et nous nous attendons à commencer par un échange entre agents des achats en septembre 2018.
- Le programme de rotation des employés FPT vise à améliorer les connaissances et le perfectionnement professionnel des agents de l'approvisionnement et de la politique, grâce à l'échange de pratiques exemplaires et de leçons apprises.
- Voici des avantages précis pour les membres participant au programme de rotation des employés FPT :
  - L'occasion de profiter des pratiques exemplaires et des leçons apprises dans le cadre d'autres administrations du gouvernement du Canada;
  - La possibilité d'entretenir des relations au sein de la communauté FPT;
  - L'amélioration des programmes de formation spécialisée en approvisionnement dans les mécanismes de transfert des connaissances;
  - L'élaboration d'un vaste bassin de candidats hautement qualifiés en approvisionnement;
- Les avantages pour chacun des participants sont notamment :
  - Possibilité de devenir un expert en la matière dans les pratiques exemplaires en matière d'approvisionnement;
  - Capacité à établir des réseaux au sein de la communauté FPT et au sein de l'organisation d'attache;
  - Amélioration des compétences, des habiletés, de l'expérience et des connaissances en approvisionnement.

Prochaines étapes

- Les composantes de base du programme collaboratif d'approvisionnement FPT de SPAC sont toujours en cours d'élaboration. Une fois que ce réseau national en matière d'approvisionnement sera mis en place, il permettra au Canada de respecter ses engagements en vertu de l'Accord économique et commercial global, en établissant un portail Web unique avec tous les avis d'appel d'offres public canadiens (gouvernement fédéral, provinces et territoires, MESSS, services publics, sociétés d'État, etc.) au-delà d'un seuil donné.
- Maintenant que la majorité des provinces et des territoires ont signé des ententes-cadres, on mettra davantage l'accent sur leur rayonnement, en particulier envers le secteur MESSS qui compte 70 % de la valeur de l'approvisionnement au Canada.
- Le bureau des petites et moyennes entreprises (BPME) continuera à chercher des solutions et à solliciter la participation des provinces, des territoires, du secteur MESSS, des collègues du Programme des approvisionnements de la région de la capitale nationale et des régions ainsi que de la collectivité des fournisseurs de partout au Canada afin d'évaluer la façon de servir les clients et d'offrir le meilleur rapport qualité-prix pour l'ensemble de la population canadienne.

Des questions?

Personne-ressource :

Sean Crossan

Directeur, Relations fédérales, provinciales, territoriales et internationales

Bureau des petites et moyennes entreprises, Engagement stratégique

Programme des approvisionnements

Tél. : 613-894-1846 (cellulaire)

Sean.Crossan@pwgsc-tpsgc.gc.ca